



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI(UAC)

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

\*\*\*\*\*

**Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de  
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUE**

**OPTION :**

ECONOMIE

**SPECIALITE :**

ECONOMIE ET GESTION DE LA MICROFINANCE

**THEME :**

**ANALYSE DU RECOUVREMENT DE CREDIT DES INSTITUTIONS DE  
MICROFINANCE : CAS DE LA FECECAM-BENIN DANS L'AGENCE CLCAM  
ABOMEY-CALAVI**

**Réalisé et présenté par :**

**HOUNGBEME Akonassou Paul & IDOHOU Olawalé Adéléké Prosper**

**Sous la Direction de :**

**Maître de stage**

**Hylus HODONOU**

**Chef d'Agence**

**Directeur de mémoire**

**Dr Alain BABATOUNDE**

**Enseignant Chercheur (FASEG)**

**Année académique : 2015-2016**



## AVERTISSEMENT

La faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

## DEDICACE 1

Je dédie ce travail à :

- ✓ Mon feu père HOUNGBEME D. Louis,
- ✓ Ma mère ZANNOU Agnès, mes frères et ma sœur,
- ✓ Mes oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

**Akonassou Paul HOUNGBEME**

## DEDICACE 2

Je dédie ce travail à :

- ✓ Mon père Raphaël IDOHOU et à ma mère Cécile LAÏBI pour leurs amours indéfectibles, leurs attentions et leurs protections qu'ils ont porté à mon égard, leurs soutiens tant moraux que financiers pour la réussite de mes études. Ils sont et demeureront toujours les plus attentifs et formidables parents sur cette terre, que DIEU vous accorde la longévité et la santé.
- ✓ Mes frères et sœurs pour leurs différents soutiens,
- ✓ Mes oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

Que DIEU nous comble de fraternité.

**OLawalé Adéléké Prosper IDOHOU**

## REMERCIEMENTS

Ce travail a été le fruit de la contribution et de la collaboration indéfectible de certaines personnes auxquelles nous tenons à adresser nos sincères remerciements :

- ❖ Professeur Agrégé d'économie Charlemagne IGUE : Doyen de la FASEG
- ❖ Docteur Alain BABATOUNDE : Enseignant à la FASEG, pour ses critiques constructives, son sens analytique, son aide précieuse et ses bons conseils, qui malgré ses multiples préoccupations nous a régulièrement suivis tout au long de ce travail. Nous vous présentons ici l'expression de nos sincères sentiments de reconnaissance et de profonde gratitude.
- ❖ Au corps professoral de la FASEG pour les efforts consentis pendant les années de notre formation.
- ❖ Nos remerciements vont également à l'endroit des responsables de la FECECAM-BENIN et de tout le personnel de la CLCAM ABOMEY- CALAVI qui ont mis à notre disposition les informations utiles pour la réalisation de ce travail.
- ❖ Nous remercions ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail. Vu leur nombre, nous nous gardons d'en dresser une liste. Qu'ils veuillent bien trouver à travers ces lignes, l'expression de notre sincère gratitude.

En fin, nos remerciements vont également au Président et aux distingués honorables membres du jury qui donneront la peine d'apprécier ce mémoire.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

- **CLCAM** : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
- **CNCA** : Caisse Nationale de Crédit Agricole
- **COOPEC** : Coopération d'Epargne et de Crédit
- **CRCAM** : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel
- **DID** : Développement International Desjardins
- **EGMF** : Economie et Gestion de la Micro finance
- **FASEG** : Faculté des Sciences Economiques et de gestion
- **FECECAM** : Faîtière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin
- **GCAP** : Groupe Consultatif d'Assistance aux plus Pauvres
- **IMF** : Institution de Micro Finance
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **PAR** : Portefeuille A Risque
- **PARMEC** : Programme d'Appui à la Réforme des Mutuelles d'Epargne et de Crédit
- **PAS** : Programme d'Ajustement Structurel
- **PED** : Pays En voie de Développement
- **PIB** : Produit Intérieur Brute
- **PME** : Petite et Moyenne Entreprise
- **SBEE** : Société Béninoise d'Energie Electrique
- **SFD** : Système Financier Décentralisé
- **SIF** : Système Financier Intermédiaire
- **UR** : Union Régionale
- **USAID** : Agence des Etats Unies pour le Développement de l'Industrie

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Tableau récapitulatif .....	11
Tableau 2: Récapitulatif (analyse unie variée).....	28
Tableau 3 : La matrice des corrélations entre les variables .....	35
Tableau 4 : Modèle logistique dichotomique et statistique des variables .....	36

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

GRAPHIQUE 1 : Répartition du remboursement ou non suivant les documents fournis à l'ouverture du dossier de crédit .....	29
GRAPHIQUE 2 : Répartition du remboursement ou non suivant la catégorie de garantie .....	30
GRAPHIQUE 3 : Répartition du remboursement ou non suivant la complicité des agents à l'interne .....	31
GRAPHIQUE 4 : Répartition du remboursement ou non suivant le niveau de risque d'activité .....	32
GRAPHIQUE 5 : Répartition du remboursement ou non suivant le type de prêt .....	33
GRAPHIQUE 6 : Répartition du remboursement ou non suivant l'expérience dans l'activité .....	34
Courbe ROC curve .....	48

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
Chapitre 1 : Cadre théorique / organisationnel / institutionnel .....	4
Section 1 : Cadre institutionnel et théorique .....	5
Paragraphe 1 : Présentation de la CLCAM ABOMEY-CALAVI .....	5
Paragraphe 2 : Problématique, objectifs et hypothèses .....	13
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie .....	16
Paragraphe 1 : Revue de littérature .....	16
Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude .....	23
Chapitre 2 : Résultats/Interprétation/Validation des hypothèses/Recommandations .....	27
Section 1 : Résultats : présentation, analyse et interprétation .....	28
Paragraphe 1 : Présentation des résultats .....	28
Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses .....	39
Section 2 : limites et recommandations .....	40
Paragraphe 1 : limites de l'étude .....	40
Paragraphe 2 : Recommandations .....	41
CONCLUSION .....	43
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	45
ANNEXES .....	46
Table des matières .....	51

## Résumé

La procédure de recouvrement est un service à la clientèle que les IMF doivent prendre en considération avant de lancer de nouveaux programmes de crédit. Non seulement le recouvrement fait partie intégrante de l'ensemble du cycle d'octroi de prêt, mais il est aussi une source précieuse de retour d'information quant aux processus antérieurs au recouvrement. Contrairement aux idées reçues, le défaut commence dès que le client manque une échéance et dans bien des cas ce sont les processus eux-mêmes qui dès le départ catalysent le défaut de paiement.

Les meilleurs pratiques présentés ici n'en représentent pas une liste complète des stratégies à employer pour réduire l'occurrence du défaut de paiement, mais elles pourraient être efficaces si elles sont mises en pratique par la CLCAM AB-CALAVI. Par ailleurs l'institution doit être consciente des questions de protection des consommateurs liés au recouvrement ainsi que de la structure des coûts en place pour assurer la répartition adéquate des fonds. L'enseignement à tirer de tout ce qui précède revient à comprendre qu'il est d'une importance capitale de mettre en place d'infaillibles dispositifs de vérification de documents et de prêter une attention particulière en ce qui concerne la gestion des garanties et du niveau d'expérience. Il faudra aussi la mise en place d'excellentes stratégies de recouvrement qui doivent commencer avant l'occurrence du défaut de paiement et se terminent seulement une fois que le prêt est reconnu comme perte.

## ABSTRACT

The collection procedure is a customer service that MFIs must take into consideration before launching new credit programs. Not only is collection an integral part of the overall lending cycle, it is also a valuable source of feedback on pre-collection processes. Contrary to preconceived notions, the default begins as soon as the customer lacks a due date and in many cases it is the processes themselves which from the outset catalyze the default.

The best practices presented here do not represent a complete list of strategies to reduce the occurrence of default, but could be effective if implemented by the CLCAM AB-CALAVI. In addition, institution need to be aware of consumer protection issues related to recovery as well as the cost structure in place to ensure the proper allocation of funds. The lesson to be drawn from all the above is that it is of paramount importance to put in place infallible document verification systems and to pay particular attention to the management of collateral and level of experience. It will also require the implementation of excellent collection strategies that must begin before the occurrence of default and end only once the loan is recognized as a loss.

# INTRODUCTION

La crise économique que connaît l'Afrique depuis des années 1980 n'a pas épargné le Bénin, où les premiers signes sont apparus à partir de 1983 avec le ralentissement de la croissance économique. Cette période est marquée par la faillite du système bancaire suite aux arriérées de créances douteuses et aux impayés de l'Etat et des entreprises publiques. Pour régler cette crise économique l'Etat béninois avait sollicité et obtenu l'aide des institutions financières internationales. Pour bénéficier pleinement de l'aide des bailleurs de fonds internationaux, le gouvernement béninois a accepté d'appliquer le problème d'ajustement structurel (PAS) qui lui a été proposé.

Depuis lors, les objectifs principaux poursuivis par les dirigeants concernent la mise en place des réformes structurelles et financières dans les secteurs de la vie économique en générale. Dans ces circonstances, les politiques d'ajustement du système financier mis en œuvre ont rendu les banques très sélectives en ce qui concerne l'épargne et crédit. Ainsi des entreprises incapables de fournir des garanties ou des antécédents de crédit exigés par les banques sont mises en marge des services financiers de ce système. Aussi, la forte croissance démographique, la réduction des fonds publics, les mouvements migratoires (exodes ruraux) vers les villes et surtout les réformes économiques engagées par l'administration publique béninoise ont-ils entraînés une multiplicité d'acteurs économiques opérant dans le secteur informel. Selon L. WEBSTER et F. FIDLER (1995), ce secteur représente entre 30% et 55% du PIB et absorbe entre 30% et 75% des emplois en l'Afrique de l'ouest. En regard à la diversification du secteur des Petits et Moyennes Entreprises (PME), il convient de noter que le développement socio-économique n'est pas seulement le fait du secteur formel mais passe aussi par l'encadrement du secteur informel. En d'autres termes, la prise en compte des micro entreprises sont à la base du processus de développement économique. C'est ce qui a justifié que les institutions de finances et de micro finances ont connus d'important développement dans le pays.

Au Bénin et dans les autres pays de la sous-région, on pouvait trouver (2) deux différentes catégories du système bancaire et financier, on a le secteur financier informel qui regroupe les tontiniers, les banquiers ambulants, les prêteurs sur gage... Parmi les institutions du secteur financier formel, on a les institutions de micro finances qui sont des intermédiaires entre le secteur formel et le secteur informel. Cette forme hybride de financement vise à satisfaire les besoins de financement de proximité.

Les activités de crédit des Institutions de Micro finance (IMF) sont très importantes pour la redynamisation et la prospérité des micro entreprises. Toutefois, le retour des fonds accordés

aux promoteurs par les IMF pose problème. C'est pourquoi, nous nous sommes assignés comme tâche de nous intéresser aux IMF et plus particulièrement à la FECECAM-BENIN dans l'agence CLCAM ABOMEY-CALAVI pour analyser la gestion du recouvrement des crédits.

Dans le cadre de la présente étude, il s'agira en premier lieu de la présentation de la CLCAM ABOMEY-CALAVI, en suite de présenter le cadre théorique et la méthodologie de l'étude. Enfin, nous aboutirons à la présentation et à l'analyse des résultats issus de nos enquêtes.

# **Chapitre 1 : Cadre théorique organisationnel institutionnel**

## **Section 1 : Cadre institutionnel et théorique**

Parmi les modèles de développement capable de permettre le décollage effectif des économies en développement, figurent en bonne place de nos jours ceux relatifs à la réduction de la pauvreté. Au Bénin la CLCAM s'impose comme un outil de développement à la base à travers la mise en place de financement aux couches défavorisées et micro entrepreneurs.

### **Paragraphe 1 : Présentation de la CLCAM ABOMEY-CALAVI**

La caisse locale de crédit agricole et mutuel d'ABOMEY-CALAVI est l'une des entités de base de la FECECAM BENIN ayant son siège à ABOMEY-CALAVI. C'est une institution de microfinance installée dans les communes et arrondissements sous la dénomination CLCAM.

#### **A. HISTORIQUE**

Le réseau a connu aux cours de son existence un certain nombre de mutation :

##### **1. Phase de tutelle de l'ex-CNCA de 1976 à 1988**

L'ex-CNCA est une société bancaire d'économie mixte créée par l'ordonnance N° 75-59 du 22 août 1975 modifiée successivement par les ordonnances N° 76-31 du 11 juin 1976 et 77-37 du 26 septembre 1977, et elle assure la coordination des activités des Caisses Locales de Crédit Agricole et Mutuel (CLCAM) et des Caisses Régionales de Crédit Agricole (CRCAM). Cette phase a été marquée par la forte ingérence de l'Etat dans la gestion des CLCAM/CRCAM, coopératives d'épargne et de crédit régi par le décret N° 77-37 du 25 février 1977. L'activité de crédit des CRCAM était quasiment dirigée par la CNCA et les responsables politico administratifs. Ce mode de fonctionnement n'a pas permis un bon développement du réseau ce qui a abouti à la dissolution/ liquidation de l'ex-CNCA.

##### **2. Première phase de réhabilitation de 1990 à 1992 avec une phase de pré projet d'un an (1989-1990)**

Caractérisée par le désengagement de l'Etat, la réaffirmation du caractère mutualiste, autonome du réseau CLCAM /CRCAM et la reconstitution des dépôts de la clientèle à travers le pilotage du projet. En effet, suite à la crise du système bancaire Béninois et de la CNCA, en particulier, toutes les banques de la place ont été liquidées. Mais de nombreux rapports d'audit et de missions d'experts qui avaient précédé la liquidation de la CNCA, avaient déjà constaté que dans les villages, les CLCAM jouissaient d'un important capital de confiance et méritaient d'être réhabilitées compte tenu de l'engagement dont on fait preuve les populations à la base. Dans ce cadre, l'Etat avec l'aide de certains partenaires au développement (Banque

mondiale, agence française de développement, République Fédéral d'Allemagne, Mission Française de Coopération et d'action culturelle), a décidé de réhabiliter le réseau des CLCAM/ CRCAM dans la période de 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1992.

### **3. Deuxième phase de réhabilitation et de croissance de 1993 à 1998**

Il y a eu la création de la Fédération des Caisses Locales de mutuel du Bénin (FECECAM BENIN) le 07 juillet 1993, la révision et l'adoption des textes organiques du réseau et la transformation des CRCAM en Union Régionale des CLCAM (UR CLCAM). Cette phase visait à consolider les acquis (sociétariat, épargne, crédit, formation, informatisations,) de la phase.

### **4. Phases de redressement et de transformation à partir de 1999**

Cette phase est caractérisée, par des plans de redressement pour le renforcement du réseau et la mise en conformité des statuts et règlements intérieurs des entités avec les dispositions de la loi N° 97/027 du 08 août 1997 portant appui à la réglementation des mutuels d'épargne et de crédit.

Les performances enregistrées lors des deux premières phases de redressement n'ont pas permis d'atteindre l'équilibre financier global du réseau à cause de la dégradation du portefeuille de crédit dans la plupart des caisses locales. Par ailleurs la prolifération des institutions de micro finance a conduit les autorités de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de L'Ouest à réglementer les activités de ce secteur sensible de l'économie. Dans le cadre du redressement, des mesures ont été prises par la FECECAM BENIN :

- La catégorisation des caisses
- L'assainissement du portefeuille de crédit
- La professionnalisation des activités
- La diversification des produits.

### **5. Phase de tutelle du Ministère de la Micro Finance de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises d'EMPLOI des Jeunes et des Femmes (M.M.P.F.P.M.E.E.J.F)**

La phase de redressement et de transformation n'a pas pu conforter la situation du réseau.

Les fonds propres du réseau se sont sérieusement dégradés de même que sa situation financière. La difficulté de gouvernance et de mauvaise gestion des crédits, ont conduit le ministère en 2006, pour sauvegarder le dépôt public, à suspendre l'organe de gestion de la

FECECAM BENIN, à la mise en place d'un comité de suivi en lieu et place. Un cabinet est désigné pour la rédaction d'un plan de redressement qui ramène le réseau de trois (3) niveaux à deux (2) niveaux : les CLCAM et la Faïtière. Les UR CLCAM sont devenues des délégations techniques de la faïtière. Un expert est nommé pour assurer l'application de plan : (réduction des impayés, réduction des charges, etc.).

## **B. Structure organisationnelle**

### **1. L'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est l'instance suprême de la CLCAM ABOMEY-CALAVI. Elle est constituée de l'ensemble des membres convoqués et réunis à cette fin.

L'Assemblée Générale a compétence pour :

- s'assurer de la saine administration et du bon fonctionnement de la CLCAM ;
- adopter et modifier les statuts et les règlements ;
- élire et d'émettre les membres des organes de la CLCAM;
- se prononcer en dernier ressort sur les nouvelles adhésions à la CLCAM ;
- fixer le nombre de membres des différents organes de la CLCAM ;
- créer des réserves facultatives ou tous fonds spécifiques, notamment un fond de garantie ;
- approuver les comptes et statuer sur l'affectation des résultats ;
- fixer, s'il y a lieu le taux de rémunération des parts sociales ;
- définir la politique de crédit de la CLCAM conformément à la politique générale du réseau ;
- créer toute structure qu'elle juge utile pour le bon fonctionnement et l'atteinte des objectifs de la CLCAM sous réserve de l'autorisation de la Faïtière ;
- traiter de toutes autres questions relatives à l'administration et au fonctionnement de la CLCAM pour autant que la loi, les statuts, la politique et l'orientation générale de la Faïtière n'en dispose autrement.

### **2. Le Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est composé de sept (7) personnes élues à l'Assemblée Générale parmi les membres de la CLCAM. La moitié au moins de ces membres doit savoir lire et écrire le Français. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la CLCAM AB-CALAVI et autoriser tous actes y relatifs. Il veille au fonctionnement et à la bonne gestion de la CLCAM.

### **3. Le Conseil de Surveillance**

Le conseil de surveillance est chargé de la surveillance de la régularité des opérations de la CLCAM et du contrôle de gestion.

Le Conseil de Surveillance est habilité à entreprendre toute vérification ou inspection des comptes, des livres et opération de la CLCAM. Pour l'exercice de cette mission, il peut faire appel à tout expert et à accès à toutes pièces ou renseignements qu'il juge utiles.

### **4. La Gérance**

Le Gérant de la CLCAM est nommé par le Conseil d'Administration qui délègue ces pouvoirs en la matière au Secrétaire Exécutif de la Faïtière. Le Gérant de la CLCAM exerce ses fonctions sous l'autorité du Conseil d'Administration. Ses pouvoirs et devoir sont déterminés par le règlement de la CLCAM.

### **5. La comptabilité**

Le comptable est chargé de la gestion comptable de la CLCAM et assure le rôle de contrôleur de gestion. Le comptable veille au respect scrupuleux des procédures et manuels comptables.

## **C. Activité de la CLCAM**

La CLCAM AB CALAVI offre à sa clientèle des services financiers et non financiers.

### **1. Les services financiers**

Ils sont constitués des crédits commerciaux, des crédits de consommation.

Les bénéficiaires de ces financements sont les membres (individuels et groupement) que sont les paysans, les commerçants, les pêcheurs, les artisans qui représentent une grande part de l'activité économique du pays, le personnel permanent salarié du réseau FECECAM, les salariés d'entreprises autonomes et viables, les fonctionnaires de l'Etat. Pour ce faire la CLCAM ABOMEY-CALAVI offre une gamme variée de prêt à ces membres.

### **2. Types de prêt**

- **Le tout petit crédit aux femmes**

Il s'agit des petits crédits aux démunies ne pouvant satisfaire aux conditions générales d'obtention de crédit. Ces femmes doivent exercer des activités génératrices de revenus.

Pour bénéficier ce type de crédit, il faut être connu d'un administrateur ou d'un dirigeant ; exercer une activité génératrice de revenus et appartenir à un groupe de solidarité membre à la CLCAM.

- **Le crédit à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche**

Ce sont les crédits accordés aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs pour financer le cycle d'exploitation de leurs activités. Ce type de crédit finance non seulement leurs besoins de financement de court terme mais aussi l'acquisition d'outils et autres équipements.

Le crédit à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche, est accordé aux membres et / ou ayant un compte, depuis plus de trois (3) mois au moins et constituer une épargne de 15 à 20% du montant sollicité.

- **Le crédit d'achat de produit et leur stockage**

Ce sont des crédits destinés à l'achat des productions agricoles et leur stockage avant la mise en marché.

Il est octroyé aux membres et/ou ayant un compte, depuis plus de trois (3) mois au moins et constituer une épargne de 15% du montant sollicité.

- **Les crédits de préfinancement de marché**

Ce sont des crédits accordés aux personnes physiques ou morales qui détiennent des bons de commande donnés par des sociétés autonomes crédibles ou par l'Etat.

Pour avoir accès à ce crédit il faut :

Détenir un contrat de marché ou un bon de commande d'une structure crédible

Domicilier le règlement des factures ou décomptes à la CLCAM, ou fournir une attestation de retenues automatiques au profit de la CLCAM,

Etre sociétaire,

Etre titulaire d'un compte d'épargne et accepter de constituer une épargne préalable de 10 à 15% du montant sollicité suivant la périodicité de remboursement.

- **Les crédits aux micro- entrepreneurs**

Ces crédits sont consentis à des individus ou à des sociétés qui produisent transformant, opèrent dans le secteur de service, ou sont commerçant. Ce sont des crédits aux affaires.

Il est octroyé aux membres et/ou ayant un compte, depuis plus de trois (3) mois au moins et constituer une épargne de 15% du montant sollicité.

Le micro entrepreneur doit souscrire à une assurance décès, prouver son expérience dans l'affaire et enfin offrir une garantie réelle.

- **Les crédits aux salariés**

Ce sont des crédits accordés aux salariés des entreprises autonomes et viables, aux fonctionnaires et aux agents des forces armées béninoises pour l'achat d'équipement managers, de moyens de déplacement, de construction et autres.

- **Les crédits sociaux**

Ce sont les crédits qu'obtiennent les sociétaires lorsqu'ils sont victimes d'évènement malheureux ou heureux pour couvrir les dépenses inhérentes.

- **Les crédits de groupes**

Ce sont des crédits accordés aux membres de groupes de caution solidaire constitués par les micros entrepreneurs. Un groupe de caution solidaire est compris de trois à dix personnes. Les membres du groupe de la même couche socio-économique. Ils se choisissent eux-mêmes et s'entendent pour désigner leurs responsables. Chaque membre du groupe possède sa propre entreprise et reçoit le même montant de crédit que les autres. Dans le groupe chacun est étroitement lié au succès de l'entreprise de l'autre car, en cas de cessation de paiement de l'un, les autres prennent sur eux l'engagement de rembourser son crédit. Le montant du crédit qu'un membre de groupe peut obtenir varie entre 20.000 francs CFA et 500.000 francs CFA. En dehors de la caution solidaire que les membres du groupe s'offrent les uns les autres, aucune autre garantie n'est demandée au groupe.

- **Les crédits aux groupements**

Un groupement est constitué par 10 personnes au moins qui exercent ensemble ou individuellement des activités génératrices de revenus. Les membres du groupement doivent provenir de la même couche socio-économique. Dans ce système, le crédit est accordé au groupement mais chaque membre est étroitement au succès de l'entreprise de l'autre ou des activités du groupement. En cas de cessation de paiement de groupement chaque membre est solidairement responsable. Le montant du crédit qu'un groupement peut obtenir ne doit dépasser 100.000 francs par membre. En dehors de la caution solidaire que les membres du groupement s'offrent les uns les autres, aucune garantie n'est demandée.

**Tableau 1 : Tableau récapitulatif**

Produit	Crédit individuel	Crédit groupes	Crédit groupement
Nombre de personnes	1	3 à 1	Minimum 10
Buts admissibles	Productif ou consommation	Productif	Productif
Crédit minimum	20.000	20.000 / membres	20.000 /membre
Crédit maximum	5.000.000	500.000 /membres	100.000 / membres
Garanties	Réelle valable au moins 3 fois le montant du crédit	Caution solidaire seulement	Caution solidaire seulement

## D. Critères d'éligibilité

### Critères généraux

- Avoir une bonne capacité de remboursement
- Etre de bonne moralité
- Présenter un dossier de qualité
- Qualité du membre et sa résidence
  - être sociétaire et libérer la part sociale exigée par la CLCAM
  - avoir un compte sur livret et avoir constitué une épargne préalable d'au moins 15% montant solliciter
  - être à jour dans les remboursements des crédits antérieurement reçus ;
  - n'avoir aucun antécédent douteux en matière de remboursement de crédit ;
  - avoir le siège de son entreprise dans le ressort territorial de la CLCAM
- Se conformer aux lois
- Respecter les normes environnementales

## E. Modalité de crédit

### 1. Montant du prêt

Le montant sollicité doit être compatible avec l'objet du crédit. Les échéances (paiement) doivent être compatibles avec la capacité de remboursement de l'emprunteur.

Le montant plafond de crédit est fixé à 5.000.000 FCFA à l'intérieur du réseau. Dans une CLCAM performante, c'est-à-dire qui a au moins 90% de recouvrement le montant plafond est de 2.000.000 FCFA.

L'octroi de crédit de montant supérieur à 2.000.000 FCFA par une CLCAM est exceptionnel.

## **2. Taux d'intérêt et commissions**

L'ensemble du réseau applique un taux de 2% dégressif sur l'encours de crédit sur une base dégressif et annuelle en relation avec la FECECAM.

Pour un certain type de crédit à risque élevé, le taux pourra être majoré en fonction du risque.

## **3. Durée du crédit et les échéances**

La durée du crédit doit être fonction de la nature du crédit, de son objet et de la nature limite maximum autorisée. La durée maximale est de 60 mois.

Les échéances sont hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles, semestrielles, annuelles avec précision de la date de l'échéance. Cependant des échéances différentes de celles suscitées peuvent être fixées en fonction de l'activité du membre.

## **4. Les garanties**

Tous les crédits doivent être assortis de garantie de façon à couvrir des risques de pertes, ou les réduire au maximum. Les garanties sont les autres éléments destinés à rendre crédible l'engagement du membre par son épargne qui sert de nantissement. Les garanties doivent être la propriété de l'emprunteur ou de celui qui caution le prêt.

Nous distinguons :

- Les garanties financières
- Les sûretés réelles
- Les cautions solidaires
- Les assurances

D'autres formes de garantie peuvent être acceptées

- L'acceptation des retenues sur salaire par l'employeur au profit de la CLCAM
- L'exécution par la banque des ordres de virement
- La domiciliation sur le compte bancaire de la CLCAM
- Le paiement de réalisation des marchés. (Voir politique)

## **Paragraphe 2 : Problématique, objectifs et hypothèses**

### **A- Problématique et intérêt de l'étude**

#### **1- Problématique**

Le système des banques classiques ne faisait pas l'objet d'une considération au sens d'implication des personnes pauvres ou à faible revenu. La création de "gramen Bank" au Bangladesh par le professeur Muhammad YUNUS (prix Nobel de la paix en 2006) suivit des mouvements mutualistes tels que le mouvement DEJARDIN au Québec, les pionniers de Rochdale en Angleterre les frères fondateurs de crédit mutuel en France et l'abondance des structures de micro finance vers la fin du 20ème siècle, font d'espoir pour les pauvres.

A cet effet, la mission primordiale des structures de la micro finance est de permettre aux personnes exclues du système bancaire classique en raison de pauvreté et faible revenu d'avoir désormais accès aux services financiers. Pour ce fait, les IMF sont appelées à offrir des services de crédit et d'épargne. A ce titre, les IMF contribuent au soulagement des problèmes de finance auxquels sont confrontées les populations pauvres ou à faible revenu.

C'est dans cette logique que des IMF sont apparues au Bénin (FECECAM, FINADEV, PADME, etc...). Ces IMF ont fortement évoluées au cours des 40 dernières années. De nos jours, les IMF sont vulnérables à de nombreux problèmes de nature réelle de par leurs faiblesses dans l'exercice de leur mission. Au nombre de ces faiblesses, on peut citer une mauvaise définition du domaine d'octroi de leur service, l'absence de classification stratégique pour recouvrer les crédits octroyés, insuffisance dans le dispositif de suivi et de contrôle interne et la manque de maîtrise de la gestion de liquidité. Les problèmes liés à ces faiblesses sont d'intensité à aller jusqu'à porter atteinte à leur pérennité voire leur existence.

Il est important de signaler que la plupart des crédits octroyés par les IMF proviennent des collectes d'épargne réalisées. Donc la pérennité et la viabilité des IMF ne peuvent être une réalité quant à la bonne gestion des attributions des IMF. Pour cela, le recouvrement de crédit et la gestion de la liquidité sont de grandes importances. Une bonne gestion de liquidité et un bon taux de recouvrement de crédit dans les IMF permettent d'assurer tant la performance des Institutions que de gagner la confiance de la clientèle et donc un bon fonctionnement des IMF.

Vu l'importance du traitement de ces problèmes dans la vie des IMF, les IMF se doivent d'accorder une attention particulière à la politique de recouvrement de crédit en souffrance et à la politique de gestion de la liquidité au sein de la structure.

Ainsi, cette problématique est en relation directe avec le problème général lié à un mauvais recouvrement de crédit et à une mauvaise gestion de la liquidité des IMF. Elle regroupe les problèmes suivants :

1 : Quelle est l'influence de la vérification des documents de prêt à l'ouverture du dossier de crédit au CLCAM ABOMEY-CALAVI sur le recouvrement de crédit ?

2 : Quels sont les facteurs explicatifs du recouvrement de crédit dans l'institution de micro crédit CLCAM ABOMEY-CALAVI ?

## **2- Intérêt de l'étude**

La question de la pérennité au quelle sont confrontées les IMF est d'ordre préoccupant. Elle touche tant l'intérêt des promoteurs de la micro finance que celui des bénéficiaires. Elle découle de la gestion stratégique et opérationnelle opérée par les différents acteurs aussi bien à l'interne qu'à l'externe.

Ainsi l'intérêt de la présente étude se présente comme suit : permettre aux acteurs de la micro finance de détecter les failles liées aux non recouvrement de leur crédit et de prendre des mesures adéquates contre le risque de liquidité. Elle permettra aux IMF de prendre toutes les mesures appropriées d'éliminer tous les problèmes susceptibles de créer le risque d'illiquidité afin de rassurer la clientèle.

## **B- Objectifs de l'étude**

Ils seront décomposés en objectif général et en objectifs spécifiques

### **1- Objectif général**

Notre objectif général dans le cadre de cette étude est d'analyser les difficultés liées au recouvrement des crédits au sein de la FECECAM-Bénin dans l'agence CLCAM ABOMEY-CALAVI en vue de contribuer à l'amélioration de leur politique de recouvrement de crédit.

### **2- Objectifs spécifiques**

**O1** : Analyser l'influence de la vérification des documents de prêt à l'ouverture du dossier de crédit au CLCAM ABOMEY-CALAVI sur le recouvrement de crédit.

**O2** : Identifier les facteurs explicatifs du recouvrement de crédit dans l'institution de micro crédit CLCAM ABOMEY-CALAVI.

### **C-Hypothèses**

**H1** : La non vérification des documents de prêt à l'ouverture du dossier de crédit est un véritable facteur lié au recouvrement de crédit dans l'institution de micro crédit CLCAM ABOMEY-CALAVI.

**H2** : Le type de garantie et l'expérience dans les affaires agissent significativement sur le recouvrement dans l'institution de micro crédit CLCAM ABOMEY-CALAVI.

## Section 2 : Revue de littérature et méthodologie

### Paragraphe 1 : Revue de littérature

Il s'agira dans cette section de présenter le cadre général de la micro finance et quelques travaux de recherche sur la micro finance.

#### A- Revue théorique

##### 1. Notion de crédits et sa typologie

Le terme crédit vient du latin *crédium* qui est issu du verbe *credere* qui signifie croire, avoir confiance. Par extension, cela devient le prêt consenti par le banquier, car celui-ci accepte de prêter dans la mesure où il place en son client une certaine confiance. De manière classique, on définit le crédit comme une opération par laquelle une personne physique ou morale (prêteur) met temporairement à la disposition d'une autre personne (emprunteur), une somme d'argent ou un bien matériel qui devra être restitué à un moment convenu de commun accord (échéance) et avec paiement du prix d'usage de la somme ou du bien (intérêt) compte tenu du risque que court le prêteur (DID Canadienne 2006).

Nous allons distinguer les crédits, en fonction de l'usage que l'emprunteur propose de faire du montant prêté. Nous distinguons donc :

**Le crédit à des fins personnelles ou crédit de consommation** : Il est destiné à l'acquisition de biens ou services au niveau du ménage. L'objet du crédit n'est pas générateur de revenu et son remboursement se fait à partir du revenu régulier provenant d'une source autre que l'objet du prêt. Dans ce type de crédit, les habitudes d'épargne du client deviennent souvent un gage de sa capacité à rembourser.

**Le crédit productif** : Il est sollicité par un individu ou une entreprise dans le but d'améliorer ses activités. On dit du crédit productif qu'il est générateur de revenus. Le remboursement de ce type de crédit est généralement supporté par les revenus générés par l'objet du prêt.

##### 2. Notion d'impayés et sa typologie

Les impayés sont des crédits sur lesquels au moins un remboursement est en retard et le retard est mesuré après un jour de remboursement non payé à l'échéance.

Dans le rapport de l'USAID 2007, les impayés appelés aussi arriérés ou retard de remboursement, mesurent le pourcentage d'un portefeuille de crédit qui est à risque. Cette notion d'impayés nous amène à distinguer trois formes de crédits :

**Les crédits sains** : Ils concernent les prêts non échus accordés aux sociétaires et les prêts échus en retard de moins de trois (3) mois. Ces crédits ne font pas l'objet de provisions.

**Les crédits en souffrance** : Ce sont des crédits dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois (3) mois (Loi PARMEC). Dès lors, la totalité de l'encours du crédit échu ou non doit être désignée sur cette rubrique. Les crédits en souffrance doivent faire l'objet de provisions à constituer en fin d'exercice.

**Les crédits irrécouvrables** : Un crédit est irrécouvrable lorsqu'un emprunteur ne peut ou ne veut pas rembourser son crédit et que l'institution n'espère plus percevoir le remboursement. L'IMF devrait toutefois continuer ses efforts de remboursement. En général, un crédit est considéré irrécouvrable quand l'emprunteur est en impayé de deux (2) ou trois (3) échéances. Toutefois, le montant irrécouvrable dépend de l'encours au montant où l'emprunteur cesse de rembourser. Le montant qui sera passé en perte peut être différent du montant irrécouvrable si l'institution peut faire jouer une garantie ou une caution. Les coûts de créances irrécouvrables ainsi que des impayés sont bien réels pour une IMF. Ils affectent aussi bien l'IMF que les bons emprunteurs.

Les créances irrécouvrables retardent les produits d'intérêts, ralentissent la rotation du portefeuille, augmentent les frais de recouvrement, affectent l'image de l'institution (perte de crédibilité) et entraînent la perte des produits. L'IMF doit agir pour réduire les retards et les créances irrécouvrables.

### **3. Notion de recouvrement**

Le recouvrement induit déjà le défaut de paiement par le client. Il est également une procédure entamée par le service agréé au sein de l'établissement de crédit en question. C'est une procédure administrative interne à toutes institutions qui octroient de crédit afin de recouvrer une dette impayée de la part d'un emprunt débiteur. Il est lancé par le créancier afin de récupérer sa créance impayée. On distingue généralement deux méthodes de recouvrement:

**Recouvrement à l'amiable** : privilégie la négociation et le compromis. Il favorise le dialogue d'emmener le débiteur à régler sa dette sans avoir à le contraindre.

**Recouvrement judiciaire** : Au centre de cette méthode se trouve la justice. Celle-ci est en effet saisie, à l'effet de permettre d'entrer dans ses fonds.

### **4. Gestion financière**

La gestion financière est une fonction de back-office qui a pour objectif de garantir un niveau de liquidité afin de couvrir les obligations d'une IMF (décaissement des crédits et remboursement des emprunts aux créanciers). La gestion financière est d'autant plus important à prendre en considération si l'IMF à une activité de collecte d'épargne.

## 5. Défaillance

Selon le Groupe Consultatif d'assistance aux plus Pauvres (GCAP 1997), la défaillance peut être définie comme une situation qui intervient lorsque les remboursements d'un prêt sont en retard.

## 6. Qualité du portefeuille

La source de risque la plus importante pour une institution financière réside dans son portefeuille de crédits. Non seulement le portefeuille de crédits est - et de loin - l'actif le plus important pour une IMF, mais en outre, la qualité de cet actif et donc le risque qu'il pose pour l'institution, est assez difficile à mesurer. Pour les IMF, dont les crédits ne sont pas couverts par des garanties, la qualité du portefeuille est absolument cruciale. Les principaux indicateurs de mesure de la qualité du portefeuille sont :

- Portefeuille classé à risque (PAR).

C'est le rapport entre le solde restant dû de tous les crédits dont au moins une traite est restée en impayé depuis un nombre de jours déterminé. C'est ainsi que l'on parle du PAR 1 jour, du PAR 30 jours et du PAR 90 jours.

- Taux de provision pour créances en souffrance

Ce taux montre dans quelle mesure le portefeuille de crédits douteux est couvert par les provisions.

- Taux de perte sur créances

Il correspond au pourcentage des prêts de l'institution qui ont fait l'objet d'un abandon de créance et dont le montant a été déduit du solde du montant brut du portefeuille de prêts du fait de la chance de recouvrement très faible.

## 7. Micro-entreprise

Le rapport de l'état de l'économie nationale édité en décembre 1997 définit la micro-entreprise comme étant l'ensemble des activités économique et commerciale de moindre importance auxquelles s'adonne une population de personnes qui font montrer de dynamisme et ont acquis un certain nombre de savoir-faire dans les domaines de commerce, de l'artisanat et de l'industrie.

### B- La revue empirique

Selon AGNIKPE (1998) on peut distinguer trois catégories de définitions de la micro finance :

Celles des praticiens, celle du législateur et celle des bailleurs de fonds :

Selon les praticiens, la micro finance est une finance de proximité par opposition aux longue procédures administratives des banques commerciales.

Cette finance de proximité étant essentiellement caractérisée par la petitesse des montants octroyés sous forme de crédit, et leur durée de remboursement et des montants mobilisés sous forme d'épargne. Les praticiens parlent plus du Système de Financement Décentralisé (SFD).

Pour DIOGO (2003) « les SFD sont des institutions de petits prêts (appelés micro crédits) aux pauvres, pour les projets de création d'entreprises autonomes ; qui génèrent des revenus leur permettant de répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille. Dans la plupart des cas, ces institutions offrent à leurs clients en plus de crédit d'autres services et ressource à savoir la formation, l'encadrement, l'entraide sociale, la sécurité et le placement des excédents des dépôts collectés, les relations avec le système bancaire et le système financier traditionnel, des conseils sur les soins de santé primaires et les civiques »

Le législateur n'utilise pas les terminologies des praticiens. Il s'est juste d'épargne et de crédit (COOPEC). L'alinéa 1 de l'article 2de la loi PARMEC stipule que sont considérés comme « institutions mutualiste ou coopératives d'épargne et de crédit, un groupement de personnes, dotés de la personnalité morale, sans but lucratif à capital variable fond sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et de leur consentir un crédit »

Il n'existe pas de manière formelle une définition conventionnelle à la micro finance du point de vue des bailleurs de fonds. La terminologie couramment utilisée est le terme "Système Financier Intermédiaires" (SIF) pour faire la démarcation entre le système bancaire classique et le système formel. Selon les bailleurs de fonds les institutions de micro finance peuvent rester purement informelle, elles peuvent également évoluer pour devenir soit un établissement financier, soit une banque.

Pour Domêguièlè-Wingoum Yves *SOME (2008)*, la micro finance au Burkina s'est réellement développée à partir des années 1990 dans le contexte de la faillite des banques de développement qu'a connu la plupart des pays africains vers la fin des années 1980. Mais le contexte socio-économique était également frappé par les effets des politiques d'ajustements structurels qui prônaient la libéralisation à outrance dans tous les secteurs de l'économie. Ce retour brusque à l'économie de marché a éjecté davantage des agents économiques déjà en situation de précarité. Le développement des systèmes de micro financement a suivi donc cette situation et s'est tournée vers ces exclus tout en continuant leurs actions auprès de leur

public de prédilection la population rurale qui représente 80% de la population totale. Cependant, force est de constater que malgré une forte extension des réseaux de micro finance, la question de l'accès au crédit reste toujours posée. Elle se complexifie davantage lorsque l'on s'intéresse aux impacts qualitatifs sur les clients comme le met en évidence les appréciations des clients notamment en milieu rural. Dans le cadre des actions de l'Etat, le Burkina s'est résolu en 2005 à adopter une stratégie nationale de micro finance en vue de drainer les ressources au renforcement des capacités des IMF pour leur permettre d'élargir l'accès aux populations aux services financiers. Mais il faut reconnaître que l'accès aux services financiers dépend plus des méthodologies d'approche des IMF. A cela il faut ajouter aussi le fait que la micro finance reste un outil financier qui ne fonctionne que sur la base de critères de rentabilité. Le problème se situe alors au niveau des coûts pour une offre plus large, plus diversifiée et plus accessible aux plus pauvres. Cette problématique a été mise en évidence par les IMF, ce qui les contraint à adopter une vision de responsabilité sociale d'entreprise. Celle-ci sera renforcée par le dispositif (code d'éthique et de déontologie) qui sera bientôt mis en œuvre par leur association. Néanmoins la responsabilité sociale est perçue en termes d'engagement dans la lutte contre la pauvreté par l'ensemble des acteurs comme une responsabilité sociétale. Les IMF rendent des services importants aux populations dans tous les milieux, mais l'accès à ses services et les impacts qualitatifs sur les clients restent relativement faibles. Ceci pose le problème crucial des capacités réelles des populations dites pauvres à faire usage des services financiers. A travers les différentes perceptions des acteurs et particulièrement des IMF, la responsabilité du renforcement des capacités d'une franche importante du public cible des IMF relève plus d'une action publique.

Pour Falcucci (2012), la micro finance a vu le jour par soucis d'accès aux ressources financières des plus pauvres. Pour cela, plusieurs produits inspirés des produits du secteur financier formel se sont développés, adaptés à leurs bénéficiaires car ces derniers n'ont pas ou peu de revenus et/ou de patrimoine leur permettant de rembourser normalement et de proposer une caution à leur prêteur. Cette révolution financière a notamment été développée en supposant son intérêt évident dans la lutte contre la pauvreté, préoccupation majeure de la plupart des gouvernements actuels. Son impact a d'ailleurs été prouvé dans les pays les plus touchés par cette pauvreté, c'est-à-dire les PED, de façon indirecte via la croissance et les inégalités, mais aussi de façon directe grâce à un effet de conduit. Cependant, ces résultats restent à nuancer, car, comme toute chose, la micro finance connaît certaines limites. C'est pourquoi, il convient de dire que la micro finance, avec tous les produits financiers qu'elle regroupe, ne peut être qu'une solution partielle au problème complexe qu'est la pauvreté.

Certes, elle est nécessaire, mais pas suffisante. Alors, il ne faut surtout pas lui approprier des enjeux qui ne lui sont pas destinés, tels que politiques, sociaux ou légaux, car ces attentes disproportionnées la condamneraient à l'échec. La micro finance ne doit en aucun cas être substituée aux autres formes d'aides que les pouvoirs publics peuvent apporter et qui sont tout aussi importants pour réduire la pauvreté. Les gouvernements et les grandes institutions internationales sont contraints à une réflexion permanente sur les origines de la pauvreté et les méthodes et outils pour y remédier.

Plus loin, il affirme que la micro finance ait tendance à ne toucher que les agents proches du seuil de pauvreté, n'atteignant que très peu les plus pauvres des pauvres ; ces derniers sont dans l'incapacité de faire fructifier un crédit ou de devenir micro-entrepreneur, or, voilà tout le fondement de la micro finance.

La micro finance a mené à un certain surendettement des agents, c'est-à-dire que ces derniers ne sont plus aptes à faire face aux échéances de remboursement des différents emprunts qu'ils ont souscrit, faute de revenus suffisants. Cette situation est généralement observable lorsqu'un emprunteur se voit octroyer plusieurs prêts par différentes IMF, sans que celles-ci soient au courant. Certaines femmes allaient même jusqu'à emprunter auprès d'usuriers locaux afin de pouvoir rembourser leurs microcrédits. Cet effet a été souligné suite à une vague de suicides de paysans surendettés en Inde en 2006.

Pour CORNEE (2006), l'opportunité donnée à des exclus des circuits financiers d'entreprendre une activité économique constitue un moyen efficace de combattre l'exclusion et la pauvreté. La micro finance paraît donc appelée à se développer considérablement à la fois dans les pays du Sud et dans les pays du Nord.

Deux grandes tendances sont susceptibles de se produire dans le secteur.

D'une part, on constate que la frontière entre les banques et les IMF est de plus en plus ténue. Les banques engagées dans un processus de *downscaling* tentent de plus de plus de toucher les couches supérieures de la clientèle cible des IMF. D'autre part, certaines ONG ou organisations caritatives se lancent dans le microcrédit social cherchant à venir en aide aux populations les plus défavorisées. Etablir une norme de bonne pratique de la micro finance semble impératif avant que le secteur n'explose. La perte de lisibilité des missions qui incombent aux IMF est possible. Les IMF dont l'objet est la pratique du microcrédit économique doivent trouver leur place dans ce paysage. On peut leur assigner un rôle triple : servir les clients que les banques ne voudront pas servir, poursuivre en collaboration avec les ONG l'effort de recherche développement, construire des partenariats avec des banques et d'autres financeurs afin de créer des circuits financiers qui atteignent les plus démunis. Les

IMF poursuivent donc un double objectif : d'une part, faire reculer les frontières de la micro finance et accroître l'impact social de leurs activités et d'autre part, se montrer bonne gestionnaire des ressources financières qu'elles reçoivent. La performance d'une IMF se base donc sur des critères sociaux et financiers, mettant en exergue le caractère de la micro finance qui concilie marché et solidarité. La micro finance est une idée originellement simple et porteuse de beaucoup d'espoir.

## **Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude**

Le choix des variables découle à la fois de la littérature empirique et théorique sur les déterminants de recouvrement de crédit d'une institution de micro finance. Il est évident que les variables les mieux indiquées ont été les données fiables sur la situation des emprunteurs qui rendent mieux compte de leur comportement vis à vis du remboursement des crédits. Dans les paragraphes suivants nous allons développer la constitution de l'échantillon et la construction du modèle empirique.

### **A- Constitution de l'échantillon et collecte des données**

Notre étude porte sur des emprunteurs de la CLCAM ABOMEY-CALAVI qui est constitué des femmes, des hommes, des groupements des femmes ou d'autres personnes morales. Actuellement l'institution dispose environ 33220 membres dont 700 emprunteurs actifs qui ont pu obtenir un financement du développement de leurs activités. A partir de l'agence, nous sommes entrés en possession du portefeuille de crédit constitué de 500 femmes ayant sollicité et reçu un crédit. Nous avons adressés 160 questionnaires. Compte tenu de disponibilité des données nous avons pu retenir enfin de compte 150 dossiers constituant ainsi notre échantillon pour cette étude.

A partir de l'exploitation des informations fournies par cette base de données, nous avons pu obtenir les informations très détaillées sur : la situation personnelle et familiale du bénéficiaire ainsi que son statut juridique; le type de crédit et la taille de l'activité exercée ( la date de déblocage, son but, son montant, sa durée et le montant remboursé ) ; les indicateurs financiers ( chiffre d'affaire, bénéfice net, capacité de remboursement, bénéfice net familial, bilan, compte de résultat, taux d'endettement, taux d'utilisation de la capacité de remboursement, taux d'intérêt etc.).

### **B- Méthode d'analyse**

#### **1. Analyse descriptive**

Cette analyse comporte deux rubriques : l'analyse unie variée et l'analyse bi variée.

##### **a- Analyse unie variée**

L'analyse unie variée consiste en la description statistique d'une variable prise individuellement. De façon générale, on effectuera une présentation de toutes les variables pertinentes de notre étude.

## **b- Analyse bi variée**

L'analyse bi variée a pour but d'identifier les associations entre deux variables et d'apprécier la significativité statistique de cette association à partir d'un seuil donné. Dans le cadre de cette étude, elle a permis non seulement de voir, au seuil de 5%, la signification ou non de l'association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes, mais aussi de mesurer les variations du phénomène selon ces dernières.

Pour tester l'indépendance de deux variables, nous utilisons le test de khi-deux (Chi<sup>2</sup>) de Pearson. On obtient une statistique de Fisher dont la p-value (risque de première espèce estimé) peut être interprétée comme suit :

$$\left\{ \begin{array}{l} H_0 : \text{les deux variables sont indépendantes} \\ H_1 : \text{les deux variables sont liées} \end{array} \right.$$

Lorsque la probabilité associée à la statistique de Fisher est supérieure au seuil de significativité que l'on s'est fixé 5%, on accepte l'hypothèse nulle d'indépendance  $H_0$  ; dans le cas contraire on la rejette.

Les analyses unies et bi variées ont été réalisées avec le logiciel Stata13

## **2- Analyse explicative**

La première partie de l'analyse explicative a été faite à l'aide d'un modèle de régression logit dichotomique. La variable expliquée est Remboursement. La deuxième partie de l'analyse est faite grâce à un modèle logit binaire.

### **a- Présentation du modèle de régression logistique dichotomique**

Par modèle dichotomique, on entend un modèle statistique dans lequel la variable expliquée ne peut prendre que deux modalités (variable dichotomique). Il s'agit alors généralement d'expliquer la survenue ou la non-survenue d'un événement. L'objectif de notre modèle dichotomique consiste alors à expliquer la survenue de l'événement 'recouvrement de crédit' en fonction du type de cas observé pour les individus de l'échantillon et de déterminer la nature et le degré des relations observées. On cherche dans notre modèle, à spécifier la probabilité d'apparition de cet événement. Ces modèles ont été utilisés pour décrire des données économiques avec notamment les travaux de Daniel L. McFadden (1974) et de James J. HECKMAN (1976).

## b- Hypothèse

On considère un échantillon de N individus indicés  $i = 1, \dots, N$ . Pour chaque individu, on observe si un certain événement s'est réalisé et l'on note  $y_i$  la variable codée associée à l'événement.

On pose :  $\forall i \in [1, N] +$

$$Y_i = \begin{cases} 1, & \text{si l'évènement se réalise pour individu} \\ 0, & \text{sinon} \end{cases}$$

Les modèles dichotomiques admettent pour variable expliquée la probabilité  $p_i$  d'apparition de l'évènement étudié conditionnellement aux variables explicatives.

Soit Y une variable dépendante dichotomique et soient  $X_1, X_2, \dots, X_k$  des variables exogènes supposées expliquer Y.

$$F(w) = \Phi(w) = \int_{-\infty}^w \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \exp\left(-\frac{t^2}{2}\right) dt$$

Où F est la fonction de répartition de la loi logistique et

$$P[Y = 1] = \Phi(X\beta) = \int_{-\infty}^{X\beta} \frac{1}{\sqrt{2\pi}} \exp\left(-\frac{t^2}{2}\right) dt$$

Si le rapport  $p_i / (1-p_i)$  vaut  $\theta$  pour un individu  $i$ , alors cela signifie qu'il y a  $\theta$  fois plus de chance que l'individu respecte son engagement de solvabilité (l'évènement  $Y_i=1$  se réalise) qu'il ne le soit pas.  $\beta_0$  Est le terme constant et  $\beta_1$  représente l'influence des variables explicatives. Les coefficients  $\beta_0$  et  $\beta_1$  estimés à l'issue de la régression sont dénommés « logits » et leurs interprétations dépendent de la nature qualitative ou quantitative des réalisations de la variable explicative correspondante.

Dans le cas d'une variable explicative continue, le coefficient traduit la variation du logarithme de la probabilité  $P(Y=1)$  de survenue de l'évènement  $Y=1$ , consécutive à un accroissement d'une unité de la variable explicative continue. Dans le cas d'une variable dichotomique  $X \in (0,1)$ , le coefficient traduit la variation du logarithme de la probabilité  $P(Y=1)$  de survenue de l'évènement  $X=1$ .

Le test de significativité des paramètres se fait à partir de la probabilité critique associée. Si celle-ci est supérieure au seuil de signification (10%, 5% et 1%), on accepte l'hypothèse nulle, selon laquelle les modalités des variables n'ont pas d'effets significatifs et le modèle n'est pas significatif. Dans le cas contraire on rejette l'hypothèse nulle et le modèle est significatif.

Pour tester l'adéquation du modèle en vue de savoir si le modèle explique les variations de la variable dépendante, on recourt au test statistique d'adéquation (qualité d'ajustement) du dernier modèle (modèle saturé, lorsque toutes les variables sont prises en compte) en interprétant l'aire ROC qui varie de 0 à 1; et au coefficient de détermination  $R^2$  qui varie entre 0 et 1. L'augmentation de  $R^2$  quand on ajoute les termes d'une variable dans le modèle explique la contribution apportée par cette variable dans l'explication du phénomène étudié.

### **c- Interprétation des effets marginaux**

Il est souvent utile de connaître la variation de la probabilité due à un changement d'une variable explicative (ou son effet marginal) sur la probabilité de succès d'un événement. Puisque la probabilité est une fonction non linéaire, des variables explicatives ne seront pas identiques selon que les autres variables sont maintenues à leur niveau moyen, ou médian, ou au premier quartile.

### **d- Les logiciels utilisés**

La mise au point des différentes méthodes d'analyse susmentionnées nécessitera l'usage de certains logiciels d'analyse. Il s'agit essentiellement de STATA pour les analyses bi variées et l'analyse explicative, et du progiciel EXCEL pour la mise en forme des tableaux statistiques.

Au terme de ce chapitre, l'on peut retenir que les données disponibles pour mener nos analyses sont de qualité acceptable, tant au niveau de la disponibilité des informations recherchées qu'au niveau des contenus. Sur cette base, des indicateurs ont pu être définis pour permettre la vérification des hypothèses ci-dessus énoncées.

## **Chapitre 2 : Résultats, Interprétation et Recommandations**

## Section 1 : Résultats : présentation, analyse et interprétation

Cette section sera consacrée à la présentation des résultats, analyses et interprétations

### Paragraphe 1 : Présentation des résultats

Dans ce paragraphe nous allons présenter les statistiques descriptives.

#### A- La statistique descriptive

**Tableau 2 : Récapitulatif (analyse unie variée)**

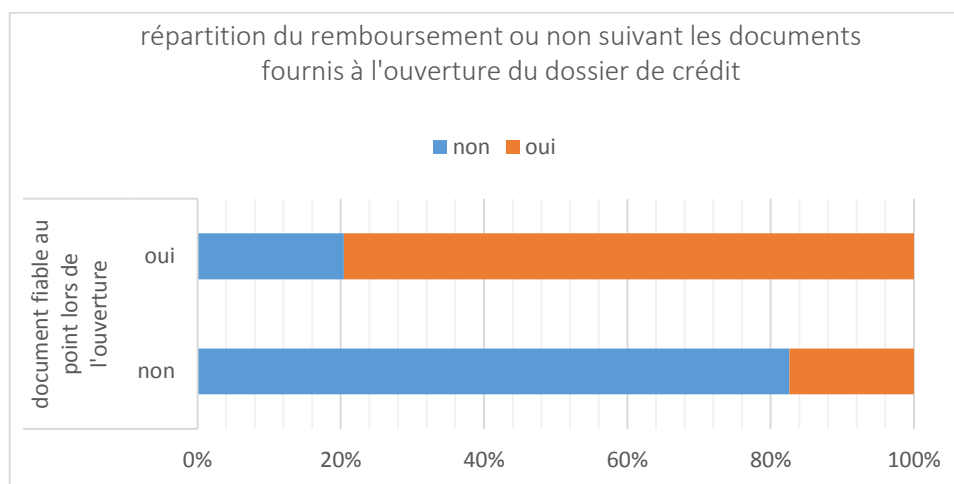
Variables	modalités	effectifs	Pourcentage%
Remboursement	Non	47	29,38
	Oui	113	70,63
document fiable au point lors de l'ouverture du dossier de crédit	Non	23	14,38
	Oui	137	85,63
catégorie de garantie	Bonne	86	53,75
	moyenne	74	46,25
complicité des agents interne	Non	150	93,75
	Oui	10	6,25
niveau de risque de l'activité	Moyen	20	12,5
	Petit	115	71,88
	élevé	25	15,63
type de prêt	groupe	97	60,63
	individuel	63	39,38
Expérience dans l'affaire	1	41	25,63
	2	89	55,63
	3	30	18,75

**Source : Réalisé par nous-mêmes.**

**Le tableau ci-dessus retrace la synthèse de la répartition des variables d'étude.**

## 1- Analyse bi variée

Répartition du remboursement ou non suivant les documents de prêt fournis à l'ouverture du dossier de crédit.

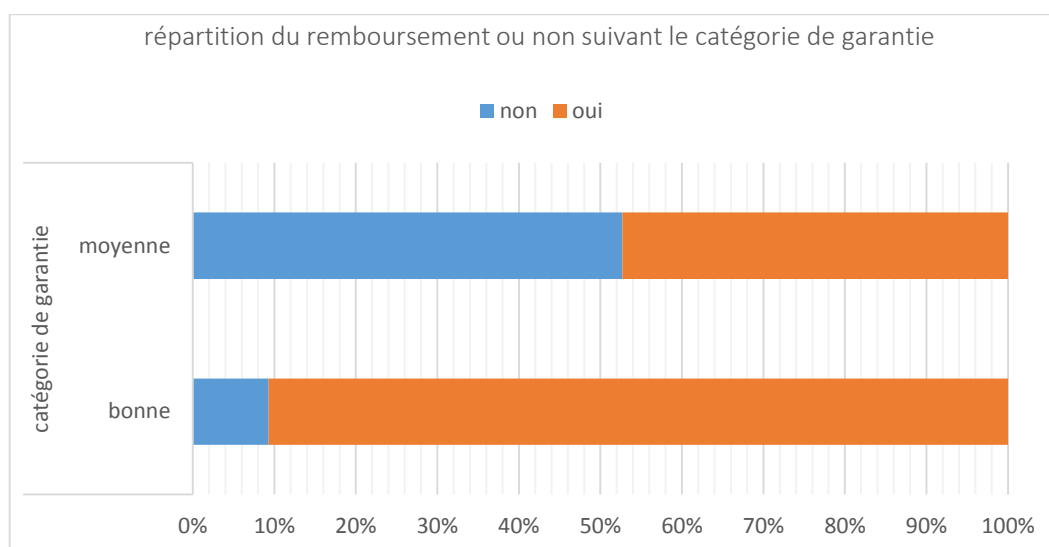


**Source : Réalisé par nous-mêmes**

### **GRAPHIQUE1 : Répartition du remboursement ou non suivant les documents de prêt fournis à l'ouverture du dossier de crédit**

D'après les résultats de nos graphiques, on remarque que la majorité des individus ayant fournis des documents de prêt non fiables à l'ouverture du dossier de crédit sont tombés en impayés soit 80%. Seulement 20% ont pu solder. Il faut expliquer cet état de chose par le fait qu'à l'ouverture d'un dossier de crédit, les documents demandés par le financier ne sont pas vérifiés de façon pratique. Par exemple le banquier qui demande une facture de SBEE à l'ouverture d'un dossier de crédit ne vérifie pas si vraiment l'intéressé vit au lieu du compteur dont le relevé a été fourni. Une fois que ce dernier tombe en impayé on pourra constater qu'il n'a aucun lien avec la maison dont il avait fourni le relevé de compteur. Ce qui augmente les difficultés de recouvrement. Notons que lorsque les documents fournis sont déclarés à jour après une véritable vérification, il est facile à l'institution de microfinance de retrouver cet individu et d'engager les procédures règlementaires pour le remboursement du prêt

Répartition du remboursement ou non suivant la catégorie de garantie.

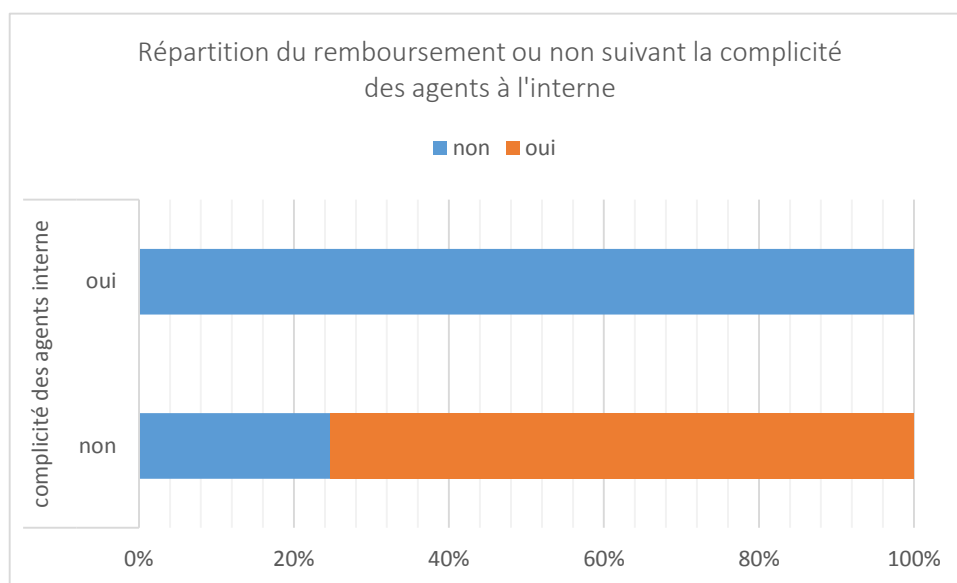


**Source : Réalisé par nous-mêmes**

**GRAPHIQUE 2 : Répartition du remboursement ou non suivant la catégorie de garantie**

D'après les résultats de notre graphique, il faut retenir que presque la totalité de ceux qui ont mis en gage une bonne garantie, ont remboursé leurs prêts. La garantie permet au banquier de récupérer ses fonds une fois, que l'individu devient défaillant vis-à-vis de l'institution financière. Le fait que ceux qui ont une bonne garantie en majorité n'ont pas des problèmes d'impayé s'explique simplement par le fait que leurs biens mis en gage ou leur caution ont été facilement identifiés et la banque aurait été remboursée ou qu'ils ont simplement respectés leur engagement. Lors de nos enquêtes, il nous est arrivé de constater que ces personnes qui fournissent des garanties au point sont majoritairement sûres de payer leur prêt.

Répartition du remboursement ou non suivant la complicité des agents à l'interne.

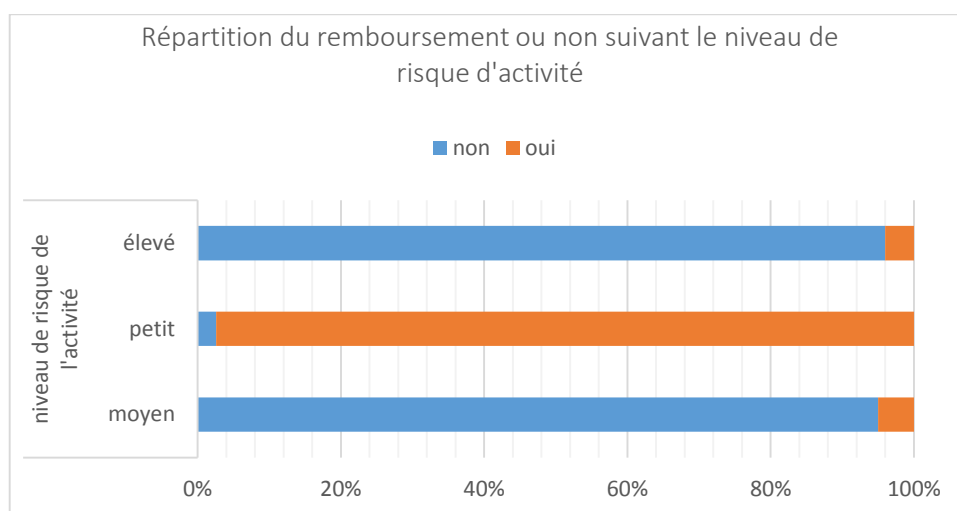


Source : Réalisé par nous-même

### GRAPHIQUE 3 : Répartition du remboursement ou non suivant la complicité des agents à l'interne.

D'après analyse du graphique le résultat montre qu'au nombre des impayés, près de 75% des individus ou des entreprises sont en complicité avec les agents internes des institutions financières. En effet les agents demandent aux clients qui viennent solliciter de prêt et avec qui ils ont une certaine intimité de demander plus que ce qu'ils en ont besoin et de leur remettre une partie une fois le prêt accordé. C'est même parfois la condition pour un individu qui n'a pas les documents à jour pour qu'il soit aidé par cet agent interne. Lorsque ces clients tombent en impayés, l'agent de l'institution financière donne au client toutes les informations pouvant permettre de le retrouver. Ce qui augmente les difficultés de recouvrement.

Répartition du remboursement ou non suivant le niveau de risque d'activité.

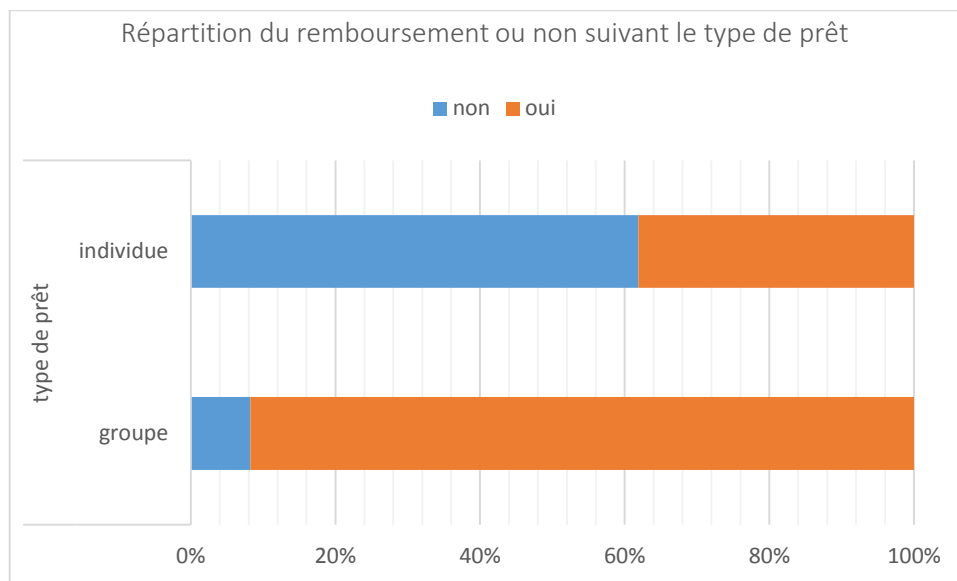


Source : Réalisé par nous-même

#### GRAPHIQUE 4 : Répartition du remboursement ou non suivant le niveau de risque d'activité.

D'après nos graphiques, on remarque que les individus ou les entreprises défaillantes vis-à-vis des institutions financières sont ceux qui exercent une activité dont le risque ou incidence financière est élevée. Cela s'explique par le fait que la majorité des facteurs liés à l'activité de l'individu ou de la société sont exogènes et ne peuvent pas être prévus ou maîtrisés par la société elle-même. Ainsi lorsqu'il y a une incidence financière, elle se répercute sur les activités de l'individu et il rencontre des difficultés de paiement et devient défaillant vis-à-vis du financier.

## Répartition du remboursement ou non suivant le type de prêt

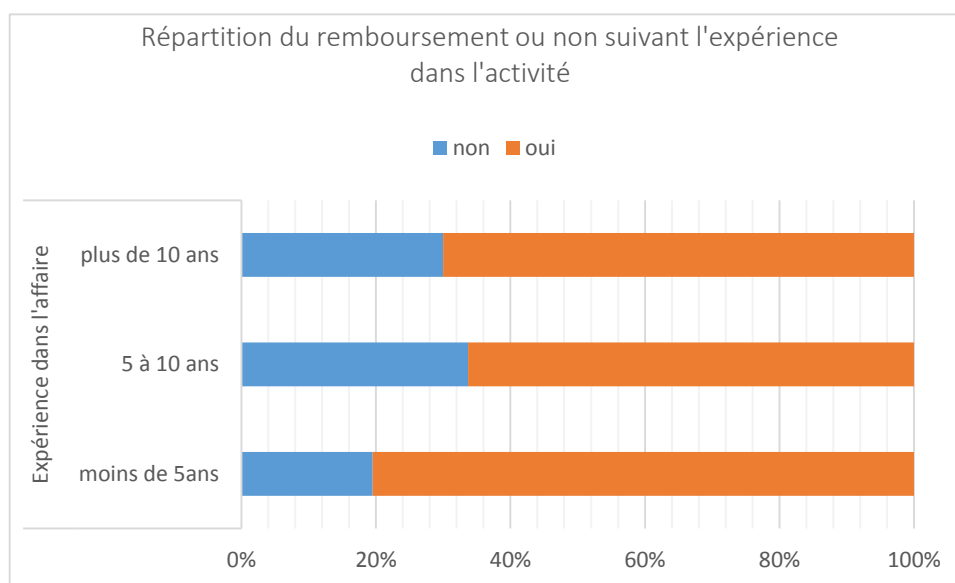


Source : Réalisé par nous-mêmes

### GRAPHIQUE 5 : Répartition du remboursement ou non suivant le type de prêt

D'après notre graphique, on remarque plus de 80% des prêts de groupe ont été remboursés contre 40% des prêts individuels non remboursés. Ceci s'explique par le fait que les différents individus sont coresponsables de la défaillance d'un groupe. La défaillance d'un groupe rend tout le reste responsable. Cela permet aux membres d'un même groupe de s'auto surveiller. Ce qui réduit le risque des impayés. Par ailleurs, il faut que la taille du groupe ne soit pas trop grande ou trop réduite. C'est donc à juste titre que Gueye (1999) démontre que le risque de défaillance d'un membre est amplifié lorsque le groupe est de petite taille. Néanmoins, la taille du groupe ne doit pas être trop élevée car l'application du contrôle par les pairs y serait difficile. En effet, la défaillance d'un membre conduisant au non renouvellement des crédits pour tout le groupe, les autres membres ne voudront pas rembourser même s'ils en ont la capacité.

Répartition du remboursement ou non suivant l'expérience dans l'activité.



**Source : Réalisé par nous-mêmes**

**GRAPHIQUE 6 : Répartition du remboursement ou non suivant l'expérience dans l'activité**

D'après notre graphique, on remarque que les entreprises ayant moins de 5ans d'expérience sont celles qui payent bien. Soit environ 80%, ensuite viennent celle de 10 ans d'expérience et plus et enfin celle de 5 à 10 ans. Ce résultat peut se comprendre par plusieurs facteurs exogènes à cette variable. On peut donc comprendre que dans notre étude, que l'expérience est une variable peu pertinente dans l'analyse du recouvrement de crédit. Cependant d'autres études ont démontré que cette variable est non seulement indispensable pour l'octroi des crédits mais aussi pour le remboursement, en ce sens que plusieurs années d'expériences dans une activité minimisent les risques de non remboursement de prêt alloué à cette activité, toute chose étant égale par ailleurs.

## B-Analyse explicative

**Tableau 3 : La matrice des corrélations entre les variables**

	rembou~e	doc_fi~l	typ_ga~n	complic	niv_ris	typ_pret	experi
rembourse	1.0000						
doc_fiabl	0.4789*	1.0000					
	0.0000						
typ_garan	-0.4751*	-0.2273*	1.0000				
	0.0000	0.0038					
complic	-0.4004*	-0.6302*	0.2266*	1.0000			
	0.0000	0.0000	0.0040				
niv_ris	-0.1174	-0.1441*	0.0873	-0.0640	1.0000		
	0.1391	0.0691	0.2723	0.4213			
typ_pret	-0.5756*	-0.3261*	0.2274*	0.2675*	0.1457*	1.0000	
	0.0000	0.0000	0.0038	0.0006	0.0659		
experi	-0.0876	0.1188	0.0395	-0.0901	0.0596	0.0836	1.0000
	0.2705	0.1346	0.6200	0.2571	0.4542	0.2931	

### 1- Test d'indépendance de Pearson

Après analyse de notre échantillon, on constate que l'expérience et le niveau de risque n'influencent pas significativement, pris deux à deux avec le remboursement, au sein des institutions de micro finance particulièrement au CLCAM ABOMEY-CALAVI.

#### a- Remboursement et document de prêt fiable au point lors de l'ouverture du dossier de crédit

La fourniture de documents de prêt fiables au point lors de l'ouverture du dossier de crédit influence le remboursement en ce sens que ceux qui fournissent de documents de prêt non fiables, toute chose étant égale par ailleurs ont souvent plus du mal à respecter leur engagement auprès de l'institution à la fin du contrat. Ce qui cause le problème de recouvrement. Le remboursement est significativement et positivement lié au document de prêt fourni lors de l'ouverture du dossier de crédit au seuil de 1% (Pr = 0,000)

#### b- Remboursement, type de garantie, complice des agents interne et type de prêt

De cette analyse, il ressort que type de garantie, complice des agents internes et type de prêt sont significativement et négativement liés au remboursement.

## 2- Test de V de Cramer

D'après les statistiques associées au test de chi<sup>2</sup> de Pearson réalisé, on remarque que la majorité des variables explicatives est respectivement liée à la variable « remboursement », indicateur de recouvrement de crédit, notre variable dépendante au seuil de 1% qui est significative au seuil de 5%.

De même, toujours après le test de chi<sup>2</sup> de Pearson, le test de V de Cramer réalisé entre les variables, montre que de grandes relations n'ont pas été détectées.

## 3- Modélisation économétrique

Il s'agira ici de présenter les différents résultats obtenus à la suite de la modélisation. Ainsi donc, nous présenterons les résultats du modèle logistique dichotomique.

**Tableau 4 : Modèle logistique dichotomique et statistique des variables**

<b>Logit régression</b>		Number of obs. = 150		
<b>Log pseudolikelihood = -45,737671</b>		Wald chi2(5) = 33,12		
		Prob > chi2 = 0.0000		
<i>Variables</i>	<i>Dy/dx</i>	<i>Std. Err.</i>	<i>Z</i>	<i>P&gt; z </i>
DOC_FIABL	0,2384688	0,12436	1,92	0,055
TYP_GARAN	-0,2702417	0,07338	-3,68	0,000
NIV_RIS	0,0230222	0,067	0,34	0,731
TYP_PRET	-0,297181	0,07342	-4,05	0,000
EXPERI	-0,0652597	0,03887	-1,68	0,093

**Source : réalisé à partir des résultats surs STATA**

Le modèle Probit dichotomique a été utilisé afin d'apprécier l'effet des variables explicatives de notre analyse à savoir : document de prêt fiable au point lors de l'ouverture du dossier de crédit, catégorie de garantie, complicité des agents interne, type de prêt, niveau de risque de l'activité et expérience dans l'activité afin d'apprécier la qualité du portefeuille d'une institution de micro finance : CAS DE LA CLCAM ABOMEY-CALAVI au Bénin. Le modèle est globalement significatif au seuil de 1% car la probabilité de khi-deux associé à la statistique de Wald est inférieur à 0,0000 (P<0,0000).

Il ressort de cette analyse, après interprétation des statistiques de Wald que toute chose étant égale par ailleurs, la majorité des variables explicatives sélectionnées pour notre étude ont une influence significative sur la probabilité de l'évènement remboursement.

#### 4- Analyse des coefficients

Les résultats de l'estimation montrent que la majeure partie des variables retenues sont significatives au seuil de 5% et 10% excepté la variable « niveau de risque de l'activité ».

Il faut aussi remarquer que la majorité des coefficients significatifs a un signe négatif. Le signe négatif de chacun des modalités signifie qu'il existe une relation négative entre chacun des modalités et la variable expliquée.

Ainsi, un individu ait une garantie moyenne, soit avoir fait individuellement le prêt, ait une expérience de plus dans son activité, toute chose étant égale par ailleurs diminue la probabilité pour cet individu de rembourser à la date d'échéance. Par opposition, le fait de fournir de document de prêt fiable à l'ouverture du dossier de crédit, augmente la chance de remboursement à terme.

#### 5- La courbe ROC

La valeur de l'Area ROC curve est comprise entre 0,8 et 0,9 (voir annexe 1 : courbe ROC du modèle) donc la discrimination est faible. L'ajustement est très bon. Cette valeur obtenue témoigne de la pertinence des variables explicatives utilisées pour faire cette étude et de la très forte significativité de ces dernières dans l'analyse des déterminants de la qualité du portefeuille d'une institution de microfinance : CAS DE LA CLCAM ABOMEY-CALAVI

#### 6- Interprétations des effets marginaux

L'observation de la colonne «  $p > |Z|$  » montre que la fourniture de document de prêt fiable et sa vérification est significative au seuil de 10%.

En effet, le fait qu'un individu fournisse de bon document de prêt fiable à l'ouverture du dossier de crédit au CLCAM ABOMEY-CALAVI augmente la chance de 0,2384688 de respecter son engagement auprès de l'institution au terme du contrat par rapport à quelqu'un ayant présenté un document de prêt non fiable impliquant donc le problème de recouvrement.

Un individu ait une garantie moyenne, soit avoir fait individuellement le prêt, ait une expérience de plus dans son activité, toute chose étant égale par ailleurs diminue respectivement la chance de 0,2702417 ; 0,297181 et de 0,0652597 pour cet individu d'honorer son engagement au terme du contrat.

## Paragraphe 2 : Interprétation et validation des hypothèses

Dans le présent chapitre, nous avons fait l'analyse descriptive des facteurs déterminants du recouvrement de crédit dans les institutions de microcrédit : CAS DE LA CLCAM ABOMEY-CALAVI. Nous avons par des analyses économétriques essayé de voir les différents facteurs qui influencent le remboursement des crédits. De ces analyses, il ressort que, le fait qu'un individu fournisse de bon document de prêt fiable à l'ouverture du dossier de crédit au CLCAM augmente la chance de 0,2384688 de respecter son engagement auprès de l'institution au terme du contrat. Il faut expliquer cet état de chose par le fait qu'à l'ouverture d'un dossier de crédit les documents de prêt demandés par le financier ne sont pas vérifiés de façon pratique. Par exemple le banquier qui demande une facture de SBEE à l'ouverture d'un dossier de crédit ne vérifie pas si vraiment l'intéressé vit au lieu du compteur dont le relevé a été fourni. Une fois que ce dernier tombe en impayé on pourra constater qu'il n'a aucun lien avec la maison dont il avait fourni le relevé de compteur. Ce qui augmente les difficultés de recouvrement. *Ainsi, l'hypothèse selon laquelle la non vérification des documents de prêt à l'ouverture du dossier de crédit est un véritable facteur lié au recouvrement de crédit dans l'institution de micro crédit CLCAM ABOMEY-CALAVI est validée.*

Aussi, un individu ait une garantie moyenne, soit avoir fait individuellement le prêt, aie une expérience de plus dans son activité, toute chose étant égale par ailleurs diminue respectivement la chance de 0,2702417 ; 0,297181 et de 0,0652597 pour cet individu d'honoré son engagement au terme du contrat. Le fait que ceux qui ont une bonne garantie en majorité n'ont pas des problèmes d'impayés s'explique simplement par le fait que leurs biens mis en gage ou leurs cautions ont été facilement identifier et la banque aurait été remboursée ou qu'ils ont simplement respecté leur engagement. En majorité, les facteurs liés à l'activité de l'individu ou de la société sont exogènes et ne peuvent pas être prévus ou maîtrisés par la société elle-même. *Ainsi, l'hypothèse selon laquelle le type de garantie et l'expérience dans les affaires agissent significativement sur le recouvrement dans l'institution de micro crédit CLCAM ABOMEY-CALAVI est validée.*

## Section 2 : limites et recommandations

### Paragraphe 1 : limites de l'étude

Au cours de nos recherches pour la rédaction de notre mémoire de fin de formation, nous avons été confrontés aux difficultés ci-après :

- ❖ Réticence de certains clients à nous fournir des informations par rapport aux questionnaires qui leur sont adressés.
- ❖ Le manque de temps des chargés de la clientèle pour nous fournir des informations concernant leur département car ils allaient de temps en temps voir les clients qui sont dans l'impayés pour le recouvrement.
- ❖ A la difficulté d'accès à certains documents administratifs, statistiques et comptables susceptibles de nous fournir certaines informations sur la manière dont certains clients ont obtenu leurs crédits.

Toutefois, il faut souligner que la plupart de ces difficultés ci-dessus énumérées ont été surmontées grâce à la persévérance et à la détermination, aux conseils et au soutien moral de notre maître de mémoire.

### Paragraphe 2 : Recommandations

Afin de juguler le phénomène du recouvrement de crédit à la CLCAM ABOMEY-CALAVI, nous formulons les recommandations suivantes :

- ❖ Recruter et renforcer la formation des agents de recouvrement pour assurer une gestion performante de ces activités ;
- ❖ **Les délais de mise en place** : la CLCAM ABOMEY-CALAVI doit éviter de rendre le processus de mise en place du crédit trop long car cela augmenterait les coûts de transaction et d'opportunité pour l'emprunteur ;
- ❖ **Les innovations** : la CLCAM ABOMEY-CALAVI doit innover en créant par exemple le crédit relais aux clients ayant subi des dégâts (accidents, incendies, etc.) ; mettre en place une assurance marchandise pour tous ses clients ;
- ❖ Renforcer les motivations au niveau des clients fidèles pour qu'ils ne se découragent pas ;
- ❖ La CLCAM ABOMEY-CALAVI doit avoir un penchant d'encourager un crédit collectif qu'individuel ;

- ❖ Entamer la politique de recouvrement dès le lendemain du non remboursement ;
- ❖ Mettre en place un plan de formation sur les procédures de recouvrement à partir des réels besoins en formation en vue d'améliorer les performances du personnel de recouvrement ;
- ❖ Redynamiser les équipes de recouvrements et prévoir des systèmes de primes attrayants de motivation ;
- ❖ Mettre suffisamment des moyens matériels et financiers à la disposition des agents de recouvrement ;
- ❖ Planifier les dépenses d'investissement et d'exploitation ;
- ❖ Disposer des outils d'analyse appropriés ;
- ❖ Renforcer l'exigence des garanties à ses clients qui sollicitent des prêts de montants importants ;
- ❖ Certains clients sollicitent les crédits pour financier des activités champêtres. Le déblocage du crédit peut connaitre une lenteur. Avec le changement climatique, les cultures peuvent subir des coups et cela peut rendre difficile le remboursement du crédit. La CLCAM ABOMEY-CALAVI doit éviter alors tout déblocage tardif sur les activités saisonnières ;
- ❖ La clientèle de la CLCAM ABOMEY-CALAVI, aussi nombreuse doit : mettre un peu du sérieux et de conscience dans les demandes de prêt, payer la traite à bonne date, respecter l'engagement, faciliter le travail au personnel de la CLCAM ABOMEY-CALAVI, être plus rigoureuse dans le choix de leur fournisseur et dans la gestion de leur micro-entreprise afin de tirer profit de leur prêt ;
- ❖ La création d'un cadre de concertation pour les IMF afin de réfléchir sur l'évolution de leur secteur ainsi que les risques de crédit auxquels elles sont confrontées ;
- ❖ L'élaboration d'un système de réglementation souple et adaptée à la situation des IMF ;
- ❖ Revoir les procédures liées aux garanties conduisant certains clients à la mauvaise volonté.
- ❖ L'Etat quant à lui doit mettre en place une stratégie de renforcement des IMF, en mettant l'accent sur une véritable professionnalisation du secteur.

Enfin, tous les intervenants du secteur devront veiller au bon fonctionnement de la Centrale des Risques qui est un maillon très important dans la détection des clients indéliques qui malgré leur défaillance cherchent à obtenir des crédits dans d'autres institutions.

# CONCLUSION

En choisissant comme thème : « Analyse du recouvrement de crédit des IMF : CAS DU FECECAM-BENIN dans l'agence CLCAM ABOMEY-CALAVI » le but visé est d'analyser les problèmes liés au recouvrement des crédits en vue de contribuer à l'amélioration de la politique de recouvrement de créance dans les IMF en général et en particulier à la CLCAM ABOMEY-CALAVI.

Les résultats de notre étude ont conduit au constat selon lequel les problèmes qui entravent le recouvrement des crédits à l'agence CLCAM ABOMEY-CALAVI se résument à :

- La mauvaise vérification de documents de prêt à l'ouverture du dossier de crédit laissant passer de mauvais dossiers.
- La complicité entre les agents à l'interne et les clients ; l'influence de la catégorie du prêt ; le degré de la garantie et aussi le niveau d'expérience du client dans son domaine d'activité.

L'agence CLCAM ABOMEY-CALAVI est une institution de financement des couches les plus défavorables de la population béninoise. Pour qu'elle continue de les assister, il faudra qu'elle bénéficie de la confiance de tous et des ressources financières nécessaires à sa pérennisation. C'est pourquoi le recouvrement de ses créances est d'un intérêt précieux pour elle étant donné qu'elle doit entrer en possession des fonds octroyés pour pouvoir continuer par couvrir les besoins en crédit des différents acteurs de l'économie nationale.

Les problèmes de la CLCAM ABOMEY-CALAVI en matière de recouvrement trouvent leurs sources tant au niveau interne qu'externe de cette institution. Ces problèmes dépendent aussi du personnel que de la clientèle bénéficiaire des crédits.

Ce travail de recherche nous a permis dans un premier temps, d'orienter notre réflexion sur plusieurs aspects que révèle le problème des impayés. Dans un second temps, il nous a amené à porter notre regard sur les approches de solutions. Ainsi, nous nous sommes évertués à formuler des recommandations qui, sans être des solutions miracles, pourraient permettre si elles étaient mises en application, d'insuffler un nouveau dynamisme à cette institution qui œuvre pour la promotion de financement des activités des populations.

Toutefois, en dépit de ces recommandations d'autres problèmes persistent à savoir le problème du coût du crédit et celui du taux de crédit appliqué dans les IMF. La résolution de ces problèmes permet aux IMF de jouer pleinement leur rôle de lutte contre la pauvreté en rendant le crédit moins coûteux aux pauvres.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADIROU J. BOURAIMA (2010) «Contribution à la gestion et au recouvrement de crédit : CAS DE LA CLCAM OUANDO », mémoire de licence, FASEG/UAC.
- ADJAMAIDOTO MARCEL et DOSSOU JUSTIN, « les impayés dans le réseau FECECAM BENIN ; analyse et approches de solutions : CAS DE LA CLCAM AKPAKPA » mémoire de maîtrise en Sciences Economiques, UAC, Cotonou 2001.
- ADOUNVO S. GODEBERTE(2015) : réflexion pour le renforcement de la politique de recouvrement des impayés dans les Systèmes Financiers Décentralisés : CAS DE LA FECECAM-BENIN. Mémoire de licence, Institution Supérieure de Management Adonäi.
- Lexique économique (édition 2008)
- Dictionnaire « Petit Larousse illustré, 1978 » et « HACHETTE novembre 1987 »
- SIMON Y. JOFFRE (1997), « Encyclopédie de gestion » 2<sup>ème</sup> Edition Économica.
- AGNIKPE ALAIN 1998 la micro finance : une industrie au service du développement, document du PNUD.
- AGNIKPE ALAIN 1998 la micro finance au BENIN : Etude sectorielle approfondie, PNUD BENIN.
- FALCUCCI (2012), « la Micro finance et son impact sur la pauvreté dans les pays en développement », Université du Sud-Toulon-Var.
- CGAP (Note sur la micro finance N°13), « Contribution à améliorer l'efficacité de l'aide », Juillet 2003.
- CGAP (1997), « Les taux d'intérêts applicables aux micros crédits », Etude spéciale, N°1 janvier.

## WEBOGRAPHIE

- <http://www.lamicrofinance.org> 25/10/16 à 16H00
- <http://www.fececam.bj> 25/10/16 à 16H15
- <http://www.memoireonline.com> 25/10/16 à 16H30
- [http://fr.wikipedia.org/wiki/mahammad\\_Yanus](http://fr.wikipedia.org/wiki/mahammad_Yanus) 25/10/16 à 17H00

# ANNEXES

## Annexe 1

**Tableau : La matrice des corrélations entre les variables**

	rembou~e	doc_fi~l	typ_ga~n	complic	niv_ris	typ_pret	experi
rembourse	1.0000						
doc_fiabl	0.4789*	1.0000					
	0.0000						
typ_garan	-0.4751*	-0.2273*	1.0000				
	0.0000	0.0038					
complic	-0.4004*	-0.6302*	0.2266*	1.0000			
	0.0000	0.0000	0.0040				
niv_ris	-0.1174	-0.1441*	0.0873	-0.0640	1.0000		
	0.1391	0.0691	0.2723	0.4213			
typ_pret	-0.5756*	-0.3261*	0.2274*	0.2675*	0.1457*	1.0000	
	0.0000	0.0000	0.0038	0.0006	0.0659		
experi	-0.0876	0.1188	0.0395	-0.0901	0.0596	0.0836	1.0000
	0.2705	0.1346	0.6200	0.2571	0.4542	0.2931	

**Tableau : Analyse de régression**

```
. logit rembourse doc_fiabl typ_garan complic niv_ris typ_pret experi, ro
```

```
note: complic != 1 predicts failure perfectly  
      complic dropped and 10 obs not used
```

```
Iteration 0: log pseudolikelihood = -83.796508  
Iteration 1: log pseudolikelihood = -50.116177  
Iteration 2: log pseudolikelihood = -45.846345  
Iteration 3: log pseudolikelihood = -45.738009  
Iteration 4: log pseudolikelihood = -45.737671  
Iteration 5: log pseudolikelihood = -45.737671
```

```
Logistic regression                               Number of obs =          150  
                                                    Wald chi2(5) =          33.12  
                                                    Prob > chi2 =           0.0000  
Log pseudolikelihood = -45.737671                Pseudo R2 =            0.4542
```

rembourse	Robust		z	P> z	[95% Conf. Interval]	
	Coef.	Std. Err.				
doc_fiabl	2.302423	1.148398	2.00	0.045	.0516042	4.553241
typ_garan	-2.60919	.6050752	-4.31	0.000	-3.795116	-1.423265
complic	0	(omitted)				
niv_ris	.2222795	.6414785	0.35	0.729	-1.034995	1.479554
typ_pret	-2.86929	.5971191	-4.81	0.000	-4.039622	-1.698958
experi	-.6300843	.4159159	-1.51	0.130	-1.445264	.1850959
_cons	6.027728	2.908062	2.07	0.038	.3280326	11.72742

**Tableau : Effets marginaux**

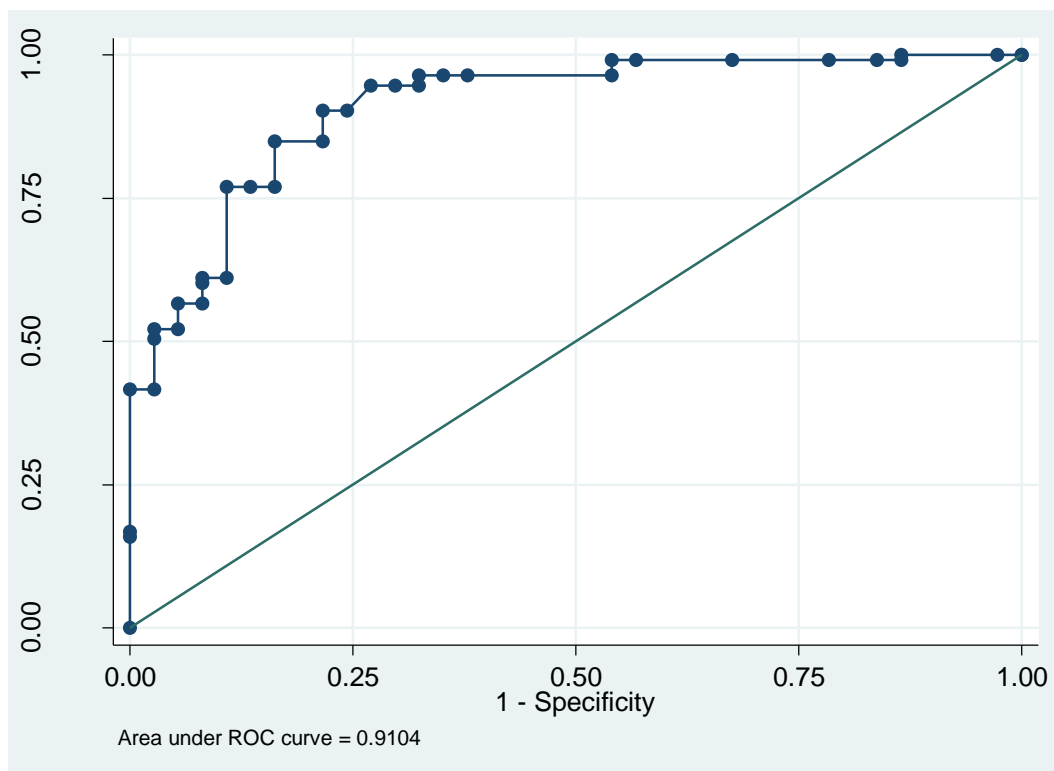
. mfx

Marginal effects after logit

y = Pr(rembourse) (predict)  
= .8826578

variable	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[ 95% C.I. ]	X
doc_fi~l	.2384688	.12436	1.92	0.055	-.005278 .482216	1.91333
typ_ga~n	-.2702417	.07338	-3.68	0.000	-.414054 -.126429	1.43333
niv_ris	.0230222	.067	0.34	0.731	-.108301 .154345	2.04
typ_pret	-.297181	.07342	-4.05	0.000	-.441077 -.153285	1.36
experi	-.0652597	.03887	-1.68	0.093	-.14144 .010921	1.94667

**Courbe ROC curve**



## Annexe 2

### Questionnaire adressé aux clients

Monsieur / Madame ;

Dans le cadre de la réalisation du mémoire de fin de formation à la Faculté des Sciences Economie et de Gestion, option Economie, spécialité Economie et Gestion de la Micro finance (EGMF) dont le thème est : « **Analyse du recouvrement de crédit des Institutions de Micro finance (IMF) : CAS DE LA FECECAM-Bénin dans l'agence CLCAM ABOMEY-CALAVI** », nous vous prions de bien vouloir répondre objectivement aux questions ci-dessous. Nous vous garantissons que les informations reçues de vous resteront strictement confidentielles et seront traitées avec la plus grande discrétion.

Prière remplir une ou plusieurs modalité (s) par rapport aux questions suivantes :

1- Est-ce que toutes vos demandes de crédit ont été satisfaites par la CLCAM ABOMEY-CALAVI ?

Oui  Non

2- Combien de fois aviez-vous obtenu de crédit à la CLCAM

1 fois  2 fois  3 fois et plus

3- Combien de fois êtes-vous visité en moyenne par un chargé de prêt pendant la période allant de la demande de crédit au déboursement ?

1 fois  2 fois  3fois et plus

4- Après le déboursement, quelle est la fréquence de visite d'un chargé de prêt sur votre lieu d'activité ?

Tous les mois  tous les deux mois  une fois par an

Pas de visite de chargé de prêt

5- Estimez-vous être lésé par les chargés de prêts dans le traitement de vos dossiers ?

Oui  Non

6- Empruntez-vous de l'argent chez d'autre institutions de micro finance en plus de la CLCAM ?

Oui  Non

7- vous est-il arrivé de tomber en impayé ? Si oui, pourquoi ?

Oui  Non

Vos raisons :

.....  
.....  
.....  
.....

8- Combien de fois avez-vous reçu la visite de la CLCAM ABOMEY-CALAVI en cas d'impayé ?

Rarement  Fréquemment  Aucun

9- Appréciez-vous la stratégie utilisée par la CLCAM ABOMEY-CALAVI pour recouvrer les créances

Oui  Non

10- Quels conseils aimeriez-vous donner à la CLCAM ABOMEY-CALAVI pour recouvrer les créances ?

Prioriser l'amiable  prioriser le contentieux  renforcer le suivi

MERCI POUR VOTRE DISPONIBILITE ET POUR VOTRE COLLABORATION

## TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT .....	i
DEDICACE 1 .....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENTS .....	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES .....	vi
SOMMAIRE .....	vii
Résumé .....	viii
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : Cadre théorique / organisationnel / institutionnel .....	4
SECTION 1 : Cadre institutionnel et théorique .....	5
Paragraphe 1 : Présentation de la CLCAM ABOMEY-CALAVI .....	5
PARAGRAPH 2 : Problématique, objectifs et hypothèses .....	13
A- Problématique et intérêt de l'étude .....	13
1- Problématique .....	13
2- Intérêt de l'étude .....	14
B- Objectifs de l'étude .....	15
1- Objectif général.....	15
2- Objectifs spécifiques .....	15
C- Hypothèses .....	15
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie .....	16
Paragraphe 1 : Revue de littérature .....	16
A- Revue théorique .....	16
1. Notion de crédits et sa typologie .....	16
2. Notion d'impayés et sa typologie .....	16

3. Notion de recouvrement .....	17
4. Gestion financière .....	17
5. Défaillance .....	18
6. Qualité du portefeuille.....	18
7. Micro-entreprise .....	18
B- La revue empirique.....	18
PARAGRAPHE 2 : Méthodologie de l'étude.....	23
A- Constitution de l'échantillon et collecte des données .....	23
B- Méthode d'analyse .....	23
a- Analyse unie variée .....	23
b- Analyse bi variée.....	24
2- Analyse explicative .....	24
a- Présentation du modèle de régression logistique dichotomique .....	24
b- Hypothèse .....	25
c- Interprétation des effets marginaux.....	26
d- Les logiciels utilisés .....	26
Chapitre 2 : Résultats / Interprétation / Validation des hypothèses / Recommandations .....	27
Section 1 : Résultats : présentation, analyse et interprétation .....	28
Paragraphe 1 : Présentation des résultats .....	28
A- La statistique descriptive.....	28
1- Analyse bi variée.....	29
B- Analyse explicative .....	35
1- Test d'indépendance de Pearson.....	35
a- Remboursement et document fiable au point lors de l'ouverture du dossier de crédit.....	35
b- Remboursement, type de garantie, complice des agents interne et type de prêt.....	35
2- Test de V de Cramer .....	36
3- Modélisation économétrique.....	36

4- Analyse des coefficients .....	37
5- La courbe ROC .....	37
6- Interprétations des effets marginaux .....	37
PARAGRAPH 2 : Interprétation et validation des hypothèses .....	38
Section 2 : limites et recommandations.....	39
Paragraphe 1 : limites de l'étude .....	39
Paragraphe 2 : Recommandations .....	39
CONCLUSION .....	41
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	43
ANNEXES .....	44
TABLE DES MATIERES .....	49